

GIBIER D'EAU

DATE :

Samedi 24 juin (8h30 - 12h00)



OBJECTIF : mise à jour des connaissances du gibier d'eau et de sa chasse

PUBLIC : tout public

PROGRAMME

- Réglementation
 - Directives européennes – Loi et règlements
 - Zones humides et utilisation du plomb
 - Tir à l'agrainée
 - Législation liée à l'influenza aviaire
- Connaissance et reconnaissance des espèces (espèces chassables, protégées, exogènes)
- Modes de chasse (botte, cul levé, passée, avec ou sans appelant)
- Présentation des différentes études qui concernent le gibier d'eau menées sur le département :
 - Enquête nidification sur les étangs de Bresse
 - Pôle Etangs Continentaux
 - Espèces envahissantes

Les participants à la formation Gibier d'eau pourront ultérieurement découvrir la chasse à la hutte sur le Domaine public fluvial sur un lot de chasse à vocation pédagogique en partenariat avec l'ADCGE.

| | |
|--|---|
| NOMBRE DE PLACES : 20 | RESPONSABLE DE FORMATION : Edouard BUISSON <i>Suppléant : Anthony MORLET</i> |
| INFOS PRATIQUES : Lieu : siège de la FDC 71 (Viré) | INTERVENANTS : Edouard BUISSON (FDC 71) ADCGE 71 |

CONTACTS : Edouard BUISSON au 06 77 10 83 98 (programme)
ou Marion DANANCHET au 03 85 27 92 71 (inscription)